

## Baccalauréat session de juin 2018 - A l'issue du 2<sup>nd</sup> groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand

A la session du baccalauréat de juin 2018, 12 465 candidats se sont présentés à l'examen (+ 588 candidats par rapport à 2017). Tous baccalauréats confondus, l'académie de Clermont-Ferrand affiche un taux de réussite de 90,9% à l'issue des épreuves de rattrapage, en hausse par rapport à 2017 (+1,1 point), et toujours supérieur au résultat national (+2,5 points). Le taux de réussite au baccalauréat général augmente de 0,8 point pour atteindre 93,2%. Il stagne pour le baccalauréat technologique (+ 0,1 point à 92,4%) et augmente de 2,2 points pour le baccalauréat professionnel (84,9%).

### Résultats par série

Séries	France Métropolitaine + DOM		Académie de Clermont-Ferrand							Total	
	Taux de réussite		Premier groupe d'épreuves				Second groupe d'épreuves		Admis	Taux de réussite	
	juin 2017	juin 2018	Présents	Admis	Taux de réussite	Ajournés	Présents	Admis		juin 2017	juin 2018
L	90,6 %	90,7 %	1 047	876	83,7 %	29	142	107	983	92,5 %	<b>93,9 %</b>
S	91,8 %	91,8 %	3 573	3 059	85,6 %	107	407	274	3 333	92,8 %	<b>93,3 %</b>
ES	89,0 %	90,3 %	2 309	1 948	84,4 %	77	284	196	2 144	91,8 %	<b>92,9 %</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>90,7 %</b>	<b>91,1 %</b>	<b>6 929</b>	<b>5 883</b>	<b>84,9 %</b>	<b>213</b>	<b>833</b>	<b>577</b>	<b>6 460</b>	<b>92,4 %</b>	<b>93,2 %</b>
ST2S	92,1 %	91,5 %	453	396	87,4 %	1	56	39	435	93,5 %	<b>96,0 %</b>
STD2A	96,5 %	97,1 %	91	91	100,0 %	0	0	0	91	100,0 %	<b>100,0 %</b>
STMG	89,0 %	86,1 %	889	691	77,7 %	41	157	97	788	90,8 %	<b>88,6 %</b>
STI2D	91,6 %	90,7 %	583	487	83,5 %	10	86	56	543	91,1 %	<b>93,1 %</b>
STL	91,6 %	91,6 %	195	173	88,7 %	4	18	12	185	93,5 %	<b>94,9 %</b>
STHR	93,5 %	94,3 %	64	54	84,4 %	0	10	5	59	97,3 %	<b>92,2 %</b>
<b>TOTAL Technologique</b>	<b>90,6 %</b>	<b>88,8 %</b>	<b>2 275</b>	<b>1 892</b>	<b>83,2 %</b>	<b>56</b>	<b>327</b>	<b>209</b>	<b>2 101</b>	<b>92,3 %</b>	<b>92,4 %</b>
<b>TOTAL Général et Technologique</b>	<b>90,7 %</b>	<b>90,5 %</b>	<b>9 204</b>	<b>7 775</b>	<b>84,5 %</b>	<b>269</b>	<b>1 160</b>	<b>786</b>	<b>8 561</b>	<b>92,4 %</b>	<b>93,0 %</b>
Production	78,9 %	80,4 %	1 509	1 153	76,4 %	201	155	86	1 239	79,7 %	<b>82,1 %</b>
Services	83,0 %	83,9 %	1 752	1 428	81,5 %	129	195	104	1 532	85,3 %	<b>87,4 %</b>
<b>TOTAL Professionnel</b>	<b>81,2 %</b>	<b>82,4 %</b>	<b>3 261</b>	<b>2 581</b>	<b>79,1 %</b>	<b>330</b>	<b>350</b>	<b>190</b>	<b>2 771</b>	<b>82,7 %</b>	<b>84,9 %</b>
<b>TOTAL toutes séries</b>	<b>88,1 %</b>	<b>88,4 %</b>	<b>12 465</b>	<b>10 356</b>	<b>83,1 %</b>	<b>599</b>	<b>1 510</b>	<b>976</b>	<b>11 332</b>	<b>89,8 %</b>	<b>90,9 %</b>

Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : 1047 candidats se sont présentés au baccalauréat dans la série littéraire, 983 ont été reçus à l'issue du second groupe d'épreuve, soit un taux de réussite de 93,9%, en hausse de 1,4 point par rapport à la session 2017 et supérieur de 3,2 points par rapport au résultat national.

#### ■ Baccalauréat général :

Ces candidats constituent 55,6% des présents tous baccalauréats confondus. Le taux de réussite augmente de 0,8 point (93,2%) par rapport à 2017. Il reste meilleur que le résultat national (+2,1 points). Toutes les séries sont en hausse. La série L détient la plus forte progression (1,4 point) et atteint le taux de réussite le plus élevé de la filière (93,9%). La série ES gagne 1,1 point (92,9%) et la série scientifique 0,5 point (93,3%).

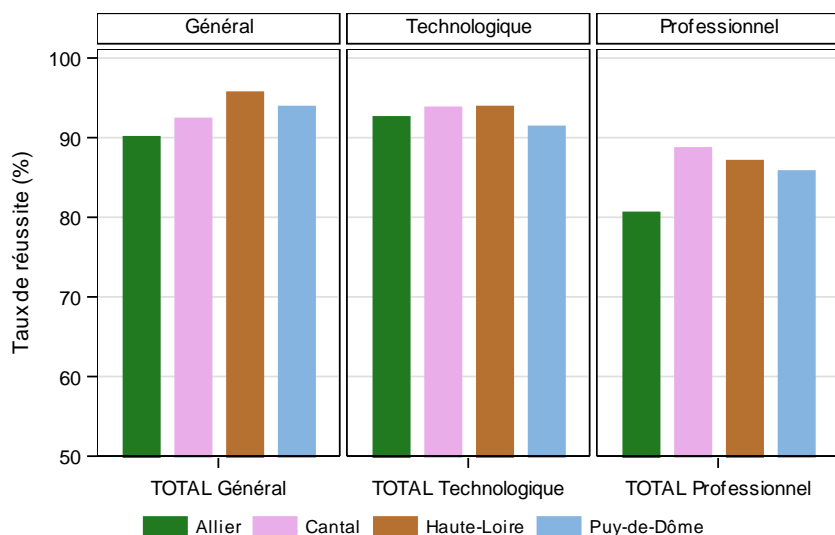
#### ■ Baccalauréat technologique :

Ces candidats constituent 18,2% des présents tous baccalauréats confondus. Le taux de réussite est stable (+0,1 point à 92,4%) et reste supérieur au résultat national (+3,6 points). Le taux de réussite de la série STMG diminue de 2,2 points ; avec 88,6%, il est le plus bas des séries technologiques. Les séries ST2S et STI2D enregistrent les plus fortes hausses : respectivement +2,5 points (96,0%) et +2,0 points (93,1%).

#### ■ Baccalauréat professionnel :

Ces candidats constituent 26,2% des présents tous baccalauréats confondus. Le taux de réussite augmente de 2,2 points pour atteindre 84,9%. C'est 2,5 points de plus que le résultat national). La hausse du taux de réussite est un peu plus prononcée dans le domaine de la production (+2,4 points à 82,1%) que dans celui des services (+2,1 points à 87,4%).

## Résultats par département



Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 90,1% dans le département de l'Allier.

### A l'issue du second groupe, la Haute-Loire affiche le plus haut taux de réussite tous baccalauréats confondus avec 93,5% de candidats qui obtiennent leur diplôme.

Pour le baccalauréat général, les taux de réussite s'échelonnent entre 90,1% pour l'Allier et 95,7% pour la Haute-Loire, en passant par le Cantal (92,4%) et le Puy-de-Dôme (93,9%).

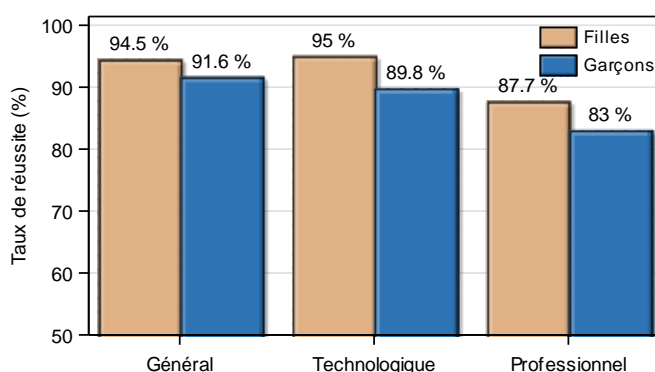
Le Cantal, qui affichait le plus haut taux de réussite au baccalauréat technologique à l'issue du premier groupe, se place juste derrière la Haute-Loire à l'issue du second groupe (respectivement 93,8% et 93,9%). Avec seulement 2,5 points de moins, le Puy-de-Dôme a le plus faible taux de réussite (91,4%). C'est dans ce département que les bacheliers sont les plus

nombreux : la moitié des bacheliers de l'académie ont passé leur baccalauréat dans le Puy-de-Dôme.

Avec 88,7%, le Cantal obtient le taux de réussite le plus élevé dans la voie professionnelle. Il est suivi par la Haute-Loire (87,1%) puis le Puy-de-Dôme (85,8%). L'Allier est plus en retrait avec un taux de réussite de 80,6%.

Ainsi, après les épreuves de rattrapage, les quatre départements de l'académie sont assez homogènes en termes de réussite aux baccalauréats général et technologique et sont plus hétérogènes en termes de réussite au baccalauréat professionnel.

## Résultats filles/garçons



Source : MENESR-OCEAN

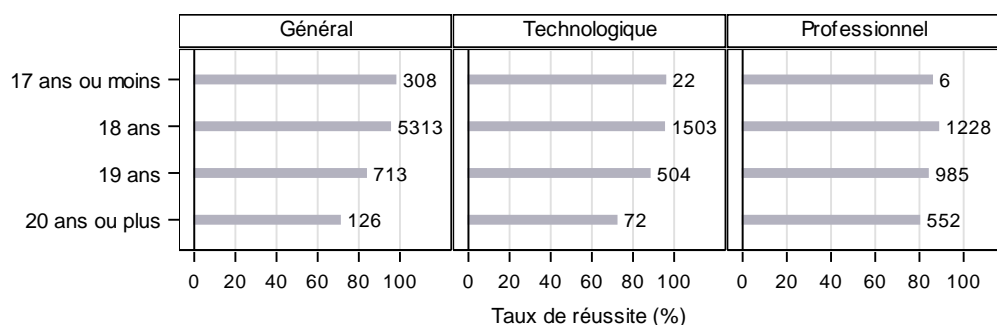
Clé de lecture : Les filles obtiennent un taux de réussite de 93,5% au baccalauréat général, contre 91,1% pour les garçons.

La proportion de bachelières parmi les bacheliers (52,8%) est similaire à celle observée à la session 2017 (52,9%). L'académie de Clermont-Ferrand

compte 630 bachelières en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates plus important que le nombre de candidats (+3%) et par un taux de réussite nettement supérieur pour les filles tous baccalauréats confondus (93,1% contre 88,6% pour les garçons, soit un écart de 4,5 points).

**L'écart filles/garçons est le plus marqué pour le baccalauréat technologique (5,2 points)**, avec une réussite bien plus élevée pour les filles dans la série STMG (9,1 points). Dans la série ES, l'écart est également très en faveur des filles (5,1 points). Pour les garçons, ce sont dans les séries L et ST2S qu'ils réussissent le mieux, l'écart en faveur des filles étant le plus faible (inférieur à 1,5 point).

## Résultats par âge



Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : 5313 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite est de 95,2%.

Quel que soit le baccalauréat considéré, la majorité des admis sont âgés de 18 ou 19 ans. Ils représentent 93,8% des admis pour les baccalauréats général et technologique et 79,8% des admis pour le baccalauréat professionnel. Pour ce dernier, 1 candidat sur 5 a au moins 20 ans.

**Le retard scolaire diminue le taux de réussite au baccalauréat.** 97,8% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme général contre 70,8%

pour les candidats âgés d'au moins 20 ans. 95,7% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme technologique contre 72,0% pour les 20 ans et plus. 88,5% des « 17 ans et moins » et « 18 ans » ont le diplôme professionnel contre 80,0% chez les « 20 ans et plus ». L'écart entre les générations est toutefois moins marqué dans la voie professionnelle, ainsi qu'à l'issue des épreuves de rattrapage.

## Résultats selon la profession du père (cf. Sources et champ)

Catégorie socio-professionnelle du père	Général		Technologique		Professionnel	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
Agriculteurs exploitants	180	93,3 %	65	98,5 %	89	90,8 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	650	92,7 %	225	91,1 %	366	91,5 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1804	96,1 %	289	95,4 %	217	87,5 %
Employés	1208	92,8 %	475	93,0 %	584	88,0 %
Ouvriers	804	91,6 %	409	92,7 %	758	81,9 %
Professions intermédiaires	1187	94,8 %	326	94,2 %	322	89,4 %
Retraités	94	94 %	25	83,3 %	56	76,7 %
Sans activité professionnelle	346	84,2 %	222	87,1 %	228	74,5 %
Non renseigné	187	87,4 %	65	85,5 %	151	80,7 %

Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : Les enfants d'agriculteurs exploitants obtiennent un taux de réussite de 93,3% au baccalauréat général.

**Les enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat général.**

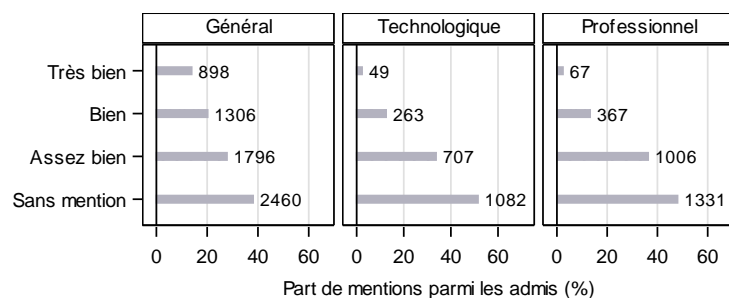
27,9% des bacheliers généraux sont des enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures. L'écart de réussite est de 11,9 points entre les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et les enfants dont le père est sans activité professionnelle.

Aux baccalauréats technologiques et professionnels, les enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures réussissent moins bien. **Ce sont les enfants d'agriculteurs**

**exploitants qui obtiennent le plus fort taux de réussite du baccalauréat technologique**, suivis de ceux des cadres ou professions intellectuelles supérieures. **Dans la voie professionnelle, ce sont les enfants d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui obtiennent le plus fort taux de réussite**, suivis par ceux des agriculteurs exploitants.

Les enfants d'ouvriers sont les plus nombreux dans la filière professionnelle. Quant à la voie technologique, les origines sociales des bacheliers sont moins marquées.

## Les mentions



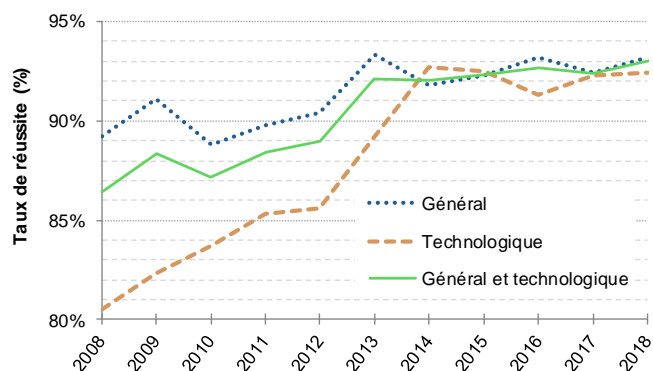
Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : 1796 lauréats du baccalauréat général, soit 27,8%, ont obtenu la mention assez bien.

### La proportion de mentions parmi les admis tous baccalauréats confondus est en légère baisse par rapport à la session 2017 (passant de 57,7% à 57,0%).

Cette baisse est un peu plus importante dans la voie technologique (-1,4 point à 48,5%) que dans les voies générale et professionnelle (respectivement -0,6 point à 61,9% et -0,5 point à 52,0%). La baisse concerne surtout les mentions « Très bien » dans la voie générale, les mentions « Assez bien » dans les voies technologique et professionnelle.

### Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Source : MENESR-OCEAN

Sur les 10 dernières années, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 6,6 points. Cette hausse s'est essentiellement produite avant 2014. Depuis, elle est moins prononcée et a tendance à fluctuer d'une année à l'autre (baisse de 0,3 point entre 2016 et 2017).

## Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (application OCEAN).

Le champ comprend tous les candidats scolarisés dans l'académie de Clermont-Ferrand quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue), hors établissements relevant du ministère de l'agriculture.

Les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas intégrés dans les statistiques.

Les données sont considérées comme provisoires car elles n'intègrent pas les sessions de remplacement du mois de septembre.

### Profession du père :

L'application OCEAN est ancienne et ne comprend que la catégorie socio-professionnelle du père. Au contraire, les nouvelles applications de gestion des élèves intègrent les notions de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> responsables légaux.

## Définitions

**Premier et second groupes d'épreuves :** Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

**Elève présent :** Un élève est considéré comme présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques).

**Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe :** candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

**Taux de réussite :** rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

## Abréviations

**ES :** Economique et social

**L :** Littéraire

**S :** Scientifique

**ST2S :** Sciences et Technologies de la Santé et du Social

**STD2A :** Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

**STI2D :** Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

**STL :** Sciences et Technologies de Laboratoire

**STMG :** Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

**STHR :** Hôtellerie



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Auteur(e)

Stéphane Frugier

Division Statistique et Evaluation : [dse@ac-clermont.fr](mailto:dse@ac-clermont.fr)

☎ 04 73 99 32 71

<http://www.ac-clermont.fr/etudes-stats/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)